

Service citoyen Eric Ciotti présentera sa loi à l'Assemblée en octobre

C'est ce matin que la commission des lois de l'Assemblée nationale désignera le député de Nice et président du conseil général des Alpes-Maritimes Eric Ciotti comme rapporteur du projet de loi sur l'encadrement des mineurs délinquants récidivistes. Une première victoire pour le Monsieur sécurité de l'UMP.

En quelques mots, le rappel de cette proposition de loi ?

Mettre dans la boîte à outils de la lutte contre la délinquance un nouveau

dispositif permettant une alternative claire entre la prison et la rue pour les 220 000 mineurs mis en cause dans des affaires délictuelles. Il s'agit d'un service citoyen, qui sur proposition du juge s'effectuera sur une période de 4 à 12 mois dans un établissement d'insertion de la défense [Epid, ndlr] qui bénéficie d'un encadrement de type militaire, avec des rythmes de vie stricte, une discipline ferme. L'idée est de permettre au jeune délinquant mineur

récidiviste de renouer avec des valeurs tout en ayant la possibilité de travailler grâce à des formations adaptées.

Quel calendrier pour votre texte de loi ?

Je commence dès aujourd'hui une série d'une vingtaine d'auditions auprès de spécialistes de la délinquance des mineurs comme des magistrats ou bien encore le directeur des Epid. Je remettrai mon rapport fin septembre avant sa présentation le 28 devant la commission des lois. L'examen du texte se tiendra

à l'Assemblée le 10 octobre.

Quel soutien attendez-vous des politiques et de l'opinion ?

D'abord je me réjouis que ce texte arrive aussi vite devant les députés. Car le rapport sur la Loi d'orientation sur la sécurité intérieure n'a été déposé que le 7 juin dernier... C'était la volonté du président de la République que certains dispositifs de cette loi puissent être adoptés très vite. C'est le cas du texte dont je suis aujourd'hui le rapporteur. Ensuite, de

nombreux élus de gauche soutiennent cette proposition de loi. J'espère qu'ils mettront en conformité le jour du vote leurs actes à leurs paroles. Enfin, concernant l'opinion publique, un sondage Ipsos paru dans la *Lettre de l'opinion* le 11 juin dernier démontrait que 93% des Français sont favorables à ce service citoyen, dont 90% de sympathisants de gauche...

**PROPOS RECUEILLIS
PAR CHRISTIAN HUAULT
chuault@nicematin.fr**